

l'une et l'égalité établie dans l'autre. Les républiques, que ce soit en Europe ou en Amérique*, s'installent durablement sur la base de cette partition entre sphère privée et sphère publique.

En France, il faut attendre 1970 pour que l'autorité maritale soit abolie, remplacée par l'autorité parentale, et le début du ^{xxi}^e siècle pour que tous les enfants, quel que soit le statut matrimonial de leurs parents, soient considérés comme des égaux. Des distinctions demeurent, toujours justifiées par les liens familiaux, par exemple entre les mineurs et les majeurs. Or, en république, qui ne vote pas ne fait pas les lois et n'est par conséquent pas représenté. L'idéal révolutionnaire d'une égalité citoyenne qui ne serait réalisée et effective qu'à condition d'atteindre toutes les relations sociales, y compris dans la famille, reste à atteindre.

Anne Verjus



FEDERALIST PAPERS

Le débat qui précède la ratification de la Constitution* américaine en 1788 (→ Amérique) oppose ses avocats James Madison, Alexander Hamilton et John Jay, les auteurs des *Federalist Papers*, aux antifédéralistes qui veulent maintenir l'autonomie des différents États dans une confédération souple. Les quatre-vingt-cinq articles réunis sous le titre *Federalist Papers* plaident pour un pouvoir central capable d'agir contre un adversaire intérieur ou extérieur, mais soumis à une double séparation des pouvoirs (*checks and balances*) : entre le gouvernement fédéral et les États fédérés, ainsi qu'entre l'exécutif, le législatif bicaméral et la Cour suprême. Les *Federalists* veulent autant éviter

la tyrannie d'un autocrate que la dictature arbitraire d'une majorité démocratique. C'est pourquoi ils choisissent le système représentatif, baptisé « *republic* », et l'opposent à la « *democracy* » directe à laquelle aspirent les *Anti-Federalists* dans la tradition prémoderne (→ Démocratie représentative*). Il est cohérent que les *Federalists* rejettent le modèle des républiques de l'Antiquité et de l'Ancien Régime, selon eux instables, corrompues et bellicistes. Ils fondent la République non plus, comme le républicanisme classique, sur la vertu* individuelle, mais sur l'opposition et la rivalité des intérêts égoïstes : les différentes factions se neutralisent mutuellement dans leur multiplicité et dans les structures fédérales*, tandis que la souveraineté* du peuple s'exprime dans l'exercice du suffrage universel indirect au niveau national.

Thomas Maissen



FERRY

Jules Ferry (1832-1893) a été l'un des fondateurs de la III^e République. Sous le Second Empire, franc-maçon (→ Franc-maçonnerie), il figure parmi les représentants de l'opposition républicaine, de conviction modérée. Cette modération s'exprime au moment de la querelle historiographique sur la Révolution, au cours de laquelle il se montre un fervent partisan de 1789 et un critique résolu de 1793. Cette modération se confirme pendant la guerre de 1870, quand il devient ministre du gouvernement de la Défense nationale, et quand éclate en mars 1871 l'insurrection de la Commune dont il se montre un farouche ennemi. Dans la mise en place de la III^e République, il s'applique